

# Le compostage de quartier à Saint-Philbert-de-Bouaine (85)

## Les acteurs

- Le Syndicat Mixte Montaigu-Rocheservière assure la maîtrise d'ouvrage.
- La commune de Saint-Philbert-de-Bouaine met à disposition l'espace nécessaire à la plate-forme de compostage.
- La commission municipale de l'environnement participe aux études de faisabilité et anime l'expérimentation.
- Le maître composteur gère la plate-forme expérimentale et assure la communication avec les usagers.
- L'ADEME apporte son expertise dans l'évaluation de l'expérimentation.
- La FD CUMA apporte son expertise dans le processus du compostage.
- Le Conseil général de la Vendée apporte une contribution financière.
- La Chambre d'Agriculture interprète les résultats d'analyse du compost.
- les habitants trient et apportent leurs déchets

## Le projet

Le syndicat mixte Montaigu-Rocheservière mène, avec la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine, une expérimentation de compostage de proximité. Cette expérience novatrice et rare en France concerne le compostage de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) et des déchets verts. Le choix du compostage de quartier a été fait par les élus du syndicat mixte et de la commune de Saint Philbert afin, entre autre, de répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les usagers dans l'élimination de leurs déchets verts. Ces déchets sont en effet mélangés avec les déchets organiques afin d'améliorer la qualité du compost. La seule contrainte de l'habitant consiste à aller porter la partie fermentescible de ses déchets sur la plate-forme (voir photos). Le site est gardé et n'est accessible qu'aux heures d'ouverture. Un équipement spécifique est proposé aux usagers pour leur faciliter ce nouveau geste de tri : un seau, un bac, un guide et un aide-mémoire. Le compost obtenu est ensuite mis disposition des habitants qui ont apporté leurs déchets.

### ***Les déchets traités***

Les déchets traités sont les déchets organiques et les déchets verts de 500 foyers.

### ***Le dispositif mis en place***

Sur la plate-forme, le procédé comprend plusieurs opérations :

- la réception et le stockage des déchets
- la constitution d'andains
- la fermentation avec retournements des andains
- la maturation avec retournements des andains
- le stockage et l'écoulement du compost.

Grâce aux branches et brindilles, même broyées, l'air circule suffisamment dans les andains pour

qu'on se contente de ne les retourner que toutes les 3 à 4 semaines.

La plate-forme de compostage n'est ouverte qu'aux heures de présence du maître composteur, le mardi de 8H30 à 9H30, le jeudi de 17H à 18H, et le samedi de 10H30 à 12H30.

Les fermentescibles sont recouverts de déchets verts à raison de deux pour un.

Les usagers viennent y vider leur bio-seau ou leur bio-bac. Ils trouvent sur place un point d'eau pour le nettoyer.

Le maître composteur opère un contrôle du processus jusqu'à l'obtention d'un compost au bout d'environ trois mois.

Le fonctionnement pour les usagers volontaires :

- 1) Trier la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères dans la cuisine
- 2) Apporter sa collecte sur la plate-forme
- 3) Procéder à la pesée de l'apport
- 4) Vider le bac sur le tas
- 5) Recouvrir avec des broyats de déchets verts
- 6) Faire enregistrer le dépôt sur la carte de fidélité
- 7) Nettoyer son bac

## Les photos



pesée du bac



chargement du composteur



déchets organiques recouvert par du broyat



nettoyage du bio-seau



retourneur d'andain

## Historique

Cette opération a débuté le 29 octobre 2002.

## Actions de communication

Une information a été organisée à l'ensemble de la population pour l'informer de la date de démarrage et pour préciser toutes les modalités pratiques dans le cadre de réunions de quartier

## Bilan de l'action

Après 28 semaines, 21 tonnes de déchets de cuisine ont été déposées et mélangées à 42 tonnes de déchets verts broyés, en plus de 2000 passages. Actuellement, chaque semaine, 80 foyers déposent un total de 1 tonne. 257 foyers participent à l'expérimentation, soit 47% de l'agglomération. Avec les 33% qui font du compostage individuel, c'est 80% de la population agglomérée qui ne jette pas de FFOM dans la poubelle.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter : <http://membres.lycos.fr/compostcitoyen/>

La majorité des informations reportées dans cette fiche proviennent d'un article trouvé sur le site "Bouaine en ligne"